



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
9 avril 2021
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2021

7-11 juin 2021, New York

Point 15 de l'ordre du jour provisoire

**Bureau des Nations Unies pour les services
d'appui aux projets**

Rapport annuel de la Directrice exécutive

Résumé

Nous sommes fiers de présenter le troisième rapport annuel du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) sur son plan stratégique pour la période 2018-2021. Pour la cinquième année consécutive, le rapport annuel de la Directrice exécutive de l'UNOPS a été établi conformément aux normes de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance, mise en place par l'UNOPS en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Pacte mondial des Nations Unies afin d'aider les organisations à faire leur bilan en matière de viabilité.

En 2020, l'UNOPS a aidé le système des Nations Unies à faire face à des crises humanitaires dévastatrices, à exécuter des projets de développement essentiels et à promouvoir les priorités que sont la paix et la sécurité dans plus de quatre-vingts pays. Malgré les difficultés posées par une pandémie, les services de l'UNOPS ont fait l'objet d'une demande importante en 2020, notamment en raison des interventions liées aux activités de lutte et de relèvement face à la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et de notre capacité à fonctionner même dans des circonstances extraordinaires.

Au cours de l'année, l'UNOPS a appuyé des projets qui ont permis d'offrir quelque 3,4 millions de jours de travail rémunéré aux populations locales, dont 850 000 au bénéfice de femmes et 2,5 millions au bénéfice d'hommes. Nos activités dans le secteur de l'infrastructure ont englobé la conception, la construction ou la remise en état de plus de 2 300 kilomètres de routes, ainsi que de 114 écoles, 9 hôpitaux et 8 dispensaires. Les achats effectués auprès de fournisseurs locaux se sont élevés à un total de près de 600 millions de dollars, ce qui a atténué les incidences sur l'environnement du fait de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et apporté une contribution directe aux économies nationales concernées. Les prestations de l'UNOPS ont atteint 2,2 milliards de dollars, et avec plus de 12 500 personnes sous contrat travaillant directement pour l'UNOPS et ses partenaires, nous



avons pu mettre nos compétences techniques et notre efficacité au service du système de développement mondial.

En tant qu'institution, l'UNOPS reste attaché au programme de réforme de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et avance sur la voie de l'égalité, enregistrant une évolution notable des niveaux de représentation des femmes. L'UNOPS deviendra sans cesse plus inclusif, égalitaire et diversifié, et veillera à ce que les changements que nous accomplissons se poursuivent et soient durables. En résumé, l'UNOPS a continué à enregistrer une demande importante pour ses services et à améliorer son mode de fonctionnement. Fort de son plan stratégique pour la période 2018-2021, l'UNOPS est bien placé pour contribuer à la lutte mondiale contre la pandémie de COVID-19 et intensifier son appui à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi qu'aux États Membres et à leurs populations.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration voudra peut-être : a) saluer la contribution que l'UNOPS a apportée en 2020 aux résultats opérationnels des gouvernements, de l'ONU et des autres partenaires en mettant à leur disposition des services d'appui à la gestion efficaces et des compétences techniques spécialisées efficaces, renforçant ainsi les moyens engagés au service du développement durable ; b) saluer les progrès accomplis par l'UNOPS dans l'exécution de son plan stratégique pour la période 2018-2021 ; c) prendre note du rapport annuel contenant les recommandations du Corps commun d'inspection et des progrès accomplis dans l'application des recommandations concernant l'UNOPS ; d) se féliciter des progrès importants faits dans la conduite des activités d'investissement dans le domaine des infrastructures durables relevant du mandat ; e) prendre note des contributions de l'UNOPS aux activités de lutte et de relèvement face à la COVID-19.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Cadre de résultats	4
III. Aperçu des résultats	5
IV. Résultats opérationnels	6
A. Services d'appui à la gestion efficaces	6
B. Compétences techniques spécialisées efficaces	10
C. Élargissement de la gamme et de l'impact des ressources	13
V. Résultats de gestion	17
A. Projets exécutés et partenariats	17
B. Excellence des processus	19
C. Excellence des ressources humaines	21
D. Gestion financière	24
Annexes	
(Disponibles sur la page Web du Conseil d'administration)	



Le présent rapport a été établi conformément aux normes de base de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance. Un index présentant en détail le contenu de l'Initiative figure à l'annexe I.

Introduction

1. La Directrice exécutive a le plaisir d'informer le Conseil d'administration des progrès faits en 2020 dans l'exécution du plan stratégique de l'UNOPS pour la période 2018-2021. Grâce à ce plan, l'UNOPS aide les populations à améliorer leurs conditions de vie et les pays à avancer sur la voie de la paix et du développement durable.

2. L'année 2020 a marqué le monde entier et restera à jamais celle de la pandémie de COVID-19, qui a causé la perte de vies et de moyens de subsistance, perturbé les économies et compromis les progrès réalisés dans le cadre du Programme 2030. À l'UNOPS, quatre membres du personnel et six personnes travaillant pour le compte de nos partenaires ont tragiquement perdu la vie à cause de la COVID-19. Malgré les ravages causés et les difficultés sans précédent, l'année 2020 a été celle de la résilience et de la mobilisation en vue de trouver des solutions et de répondre aux principaux défis mondiaux. L'UNOPS s'est rapidement adapté à la réalité de la COVID-19 et a aidé ses partenaires à se préparer, à riposter et à se relever. En 2020, il a exécuté des projets dans le monde entier pour une valeur de plus de 2,2 milliards de dollars. Des activités de lutte et de relèvement face à la COVID-19 ont été convenues avec les partenaires au cours de l'année pour une valeur de près de 900 millions de dollars, et exécutées à hauteur de plus de 200 millions.

3. Dans le monde entier, notre avenir commun dépendra de notre action face aux changements climatiques. Comme l'a dit le Secrétaire général de l'ONU, nous sommes confrontés à une « urgence environnementale ». Pour éviter les pires effets des changements climatiques, nous devons « redéfinir notre relation avec la nature ». Il est essentiel d'évaluer la viabilité des activités de l'UNOPS, ce pourquoi ce dernier en rend compte pour la cinquième année consécutive en s'appuyant sur les normes de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance. On trouvera à l'annexe I de plus amples informations sur les résultats obtenus par l'UNOPS, mesurés à l'aune des données pertinentes de l'Initiative.

II. Cadre de résultats

4. Le mandat de l'UNOPS a été défini par l'Assemblée générale dans sa résolution [65/176](#), et son plan stratégique pour la période 2018-2021 approuvé par le Conseil d'administration dans sa décision 2017/26. Ce dernier a constaté que le plan tenait pleinement compte des décisions des États Membres, des orientations générales et des accords internationaux et visait à répondre aux besoins des populations et des pays, notamment dans les situations les plus précaires.

5. En 2020, l'UNOPS a articulé le rapport sur ses activités autour de ses compétences de base ou domaines d'intervention : compétences techniques spécialisées efficaces en matière d'infrastructure et de gestion des achats et des projets, services d'appui à la gestion efficaces, et élargissement de la gamme et de l'impact des ressources pour la mise en œuvre du Programme 2030, y compris les ressources du secteur privé.

6. Les domaines d'intervention ont orienté l'évaluation des résultats et le bilan en matière de viabilité concernant 1 096 projets, dont 96 % ont contribué à la durabilité, du point de vue économique, environnemental ou social. Tout au long du présent rapport, les pourcentages reflétant les résultats en matière de viabilité sont pondérés en fonction de la valeur des projets exécutés. Le cadre de résultats et la méthode d'établissement du rapport sont décrits à l'annexe II.

III. Aperçu des résultats

7. En 2020, les projets exécutés par l'UNOPS ont permis d'offrir aux populations locales quelque 3,4 millions de jours de travail rémunéré, dont 850 000 au bénéfice de femmes et 2,5 millions au bénéfice d'hommes, 1,2 million de jours de travail rémunéré ayant été accomplis par des jeunes, filles et garçons, âgés de 15 à 24 ans. Il s'agissait en majorité de projets d'infrastructure concernant la construction ou la remise en état de 114 écoles, 9 hôpitaux, 8 dispensaires, 3 palais de justice et 2 332 kilomètres de routes (contre 83 écoles, 8 hôpitaux, 79 dispensaires, 7 palais de justice et 3 526 kilomètres de route en 2019).

8. En 2020, l'UNOPS a fourni à ses partenaires des biens et services pour une valeur de plus de 1,3 milliard de dollars, contre 1,1 milliard de dollars en 2019. Il est résolu à renforcer les économies locales en faisant appel aux fournisseurs locaux. Dans les zones d'intervention où il maintient une présence physique, il a effectué 46 % de ses achats auprès de fournisseurs locaux (contre 51 % en 2019), ce qui représente près de 600 millions de dollars. Cette baisse s'explique par la forte augmentation des achats de fournitures sanitaires auprès de fournisseurs internationaux dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

9. Dans le cadre des efforts qu'il déploie pour partager ses connaissances et ses compétences, l'UNOPS a fourni à ses partenaires plus de 38 000 jours d'assistance technique (contre environ 28 000 en 2019). Pour environ 48 % des projets pertinents qu'il a appuyés (contre 55 % en 2019), une ou plusieurs activités ont contribué au renforcement des capacités nationales.

10. L'UNOPS attache une grande importance à la neutralité climatique. En 2020, il est ressorti d'une analyse de ses activités que les émissions de gaz à effet de serre liées à celles-ci étaient de 9 316 tonnes équivalent CO₂, contre 14 128 tonnes en 2019, une réduction due à la pandémie. Toutes les émissions attribuées à l'UNOPS en 2019 ont été compensées par des réductions d'émissions, conformément à la certification Gold Standard du Mécanisme des Nations Unies pour un développement propre.

11. En 2020, la demande est restée forte pour les services de l'UNOPS dans les pays en conflit ou sortant d'un conflit, les pays les moins avancés et les autres pays en situation de vulnérabilité. L'UNOPS a contribué aux progrès accomplis dans la réalisation de divers objectifs locaux et mondiaux, notamment des objectifs de développement durable. Comme les années précédentes, la demande d'appui au titre des objectifs 3, 9, 11 et 16 a été soutenue. L'UNOPS a mis à disposition ses compétences en fournissant divers services intégrés qui recourent de multiples secteurs et gammes de services. Le tableau 1 ci-dessous fait le point des résultats obtenus dans ce domaine.

Tableau 1
Pourcentage de projets exécutés en fonction des diverses gammes de services de l'UNOPS

<i>Gamme de services</i>	<i>Pourcentage du total des projets pour 2020</i>	<i>Pourcentage du total des projets pour 2019</i>
Infrastructures	14	17
Achats	33	38
Gestion des projets	18	11
Ressources humaines	12	12
Gestion financière	23	24

IV. Résultats opérationnels

A. Services d'appui à la gestion efficaces

12. L'UNOPS est résolu à donner à ses partenaires les moyens de rationaliser leurs activités, grâce à des services d'appui à la gestion efficaces fournis au niveau local ou sous forme de services partagés à l'échelle mondiale. La gamme des services ainsi offerts va de la gestion des fonctions achats, ressources humaines, finances et autres services partagés, à la fourniture aux partenaires intéressés de services spécialisés de secrétariat dans le cadre juridique de l'UNOPS.

13. Pour ce qui est des services d'appui à la gestion, l'UNOPS apporte un soutien concernant l'application des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité et aide à faire face aux crises humanitaires et à répondre aux priorités dans les domaines de la paix et de la sécurité grâce à sa capacité d'intervention rapide dans les situations d'urgence.

14. En coopération avec l'Agence coréenne de coopération internationale, l'UNOPS a acheté du matériel et des fournitures d'urgence pour des pays sur trois continents afin de venir en aide aux populations les plus vulnérables. Grâce à un financement de plus de 17 millions de dollars, l'UNOPS a acheté des fournitures et du matériel médicaux pour les gouvernements du Cambodge, de l'Éthiopie, de l'Indonésie, du Laos, du Myanmar, du Tadjikistan, de l'Ouzbékistan et du Viet Nam, ainsi que pour les centres africains de contrôle et de prévention des maladies, soutenant ainsi les efforts de lutte contre la COVID-19 dans 12 pays d'Afrique également.

15. Au Myanmar, le Fonds pour l'accès à la santé (Access to Health Fund), financé par la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis et administré par l'UNOPS, a permis d'acheter 45 000 trousseaux d'analyse pour accroître la capacité de dépistage. Toujours au Myanmar, le Fonds d'affectation spéciale pour les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire (LIFT) administré par l'UNOPS et le Département de la protection sociale du Ministère de la protection sociale, des secours et de la réinstallation a fourni 9 millions de dollars pour financer les allocations de protection sociale pendant la pandémie de COVID-19. Les mères d'enfants de moins de deux ans, les femmes enceintes et les personnes âgées de plus de 85 ans qui participent aux programmes pilotes de protection sociale exécutés au titre du LIFT ont reçu une aide financière ponctuelle.

16. L'UNOPS collabore avec l'Union postale universelle, un organisme spécialisé des Nations Unies, afin d'acheter des équipements de protection individuelle et de les distribuer aux membres du personnel des postes des pays les moins avancés, qui sont essentiels pour les réseaux logistiques en temps de pandémie mais risquent d'être fortement exposés à la maladie. Dans la première phase du projet, des gants, du gel hydroalcoolique et de plus d'un million de masques ont été distribués aux services postaux nationaux de 37 pays.

Encadré 1

Renforcer la lutte contre la COVID-19 dans les Balkans occidentaux

En Albanie, au Kosovo, en Macédoine du Nord et en Serbie, l'UNOPS s'est associé à l'Union européenne en mars 2020 afin de soutenir les efforts de lutte des gouvernements contre la crise sanitaire en évolution rapide. La crise exerce une pression immense sur le personnel médical, et elle a créé un besoin immédiat d'espace, de fournitures et de matériel pour traiter un nombre croissant de personnes atteintes du coronavirus.

Travaillant dans ces circonstances extraordinaires, le personnel médical lutte contre le virus tout en s'efforçant de continuer à répondre aux besoins des personnes souffrant d'autres maladies.

L'augmentation soudaine de la demande en fournitures médicales et autres matériels a mis en lumière les inégalités d'accès à l'échelle mondiale. L'urgence a révélé un manque alarmant de matériel et de fournitures médicales, et mis en évidence les difficultés liées à l'achat rapide de ces produits afin de répondre à la demande. Afin d'alléger cette pression inattendue, l'Union européenne a mobilisé un financement de plusieurs millions d'euros.

Quelques jours après que la pandémie ait été déclarée, l'UNOPS avait déjà déclenché des procédures d'achats d'urgence, avec une livraison prévue à peine quelques semaines plus tard. Grâce à un financement de plus de 17 millions d'euros, l'UNOPS a acheté cinq millions de pièces d'équipement de protection individuelle, 15 ambulances dotées d'équipements avancés de réanimation, 155 appareils respiratoires et de ventilation artificielle, 1 400 articles d'aide respiratoire, 100 conteneurs de triage et plus de 35 000 pièces d'autre matériel médical.

17. En partenariat avec l'Agence des États-Unis pour le développement international, l'UNOPS a procédé à l'achat et à la livraison rapides de matériel de radiologie indispensable dans le cadre d'un projet en cours d'exécution pour le service d'urgence nouvellement construit de l'hôpital Al-Bashir, en Jordanie. L'UNOPS a également fourni du matériel informatique à l'appui d'un système intégré de dossiers médicaux électroniques utilisé dans le cadre de l'action menée par le Ministère de la santé pour lutter contre la COVID-19.

18. En Haïti, grâce au financement de la Banque mondiale et d'autres partenaires, l'UNOPS a distribué des équipements de protection individuelle. En outre, plus de 50 techniciens ont été formés au fonctionnement, à l'entretien et à l'utilisation d'équipements essentiels pour mieux lutter contre la COVID-19 dans les centres de santé de Port-au-Prince et de l'arrière-pays.

19. L'UNOPS est le principal bénéficiaire de l'Initiative régionale de lutte contre la résistance à l'artémisinine, qui œuvre à l'élimination du paludisme au Cambodge, au Laos, au Myanmar, en Thaïlande et au Viet Nam, avec le soutien financier du Fonds mondial. L'UNOPS a aidé ces pays à acheter des produits de base tels que des moustiquaires imprégnées d'insecticides, des tests de dépistage rapide et des médicaments dont la qualité est garantie. Aujourd'hui dans sa deuxième phase, l'initiative a permis de dépister plus de 28 millions de personnes, dont 700 000 ont reçu un traitement antipaludique, et de distribuer plus de 21 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide. Suite à l'approbation d'un financement de plus de 230 millions de dollars, l'initiative est en cours d'élargissement et entamera une troisième phase (2021-2023).

20. Grâce à un financement de 3,9 millions de dollars de la Banque mondiale, l'UNOPS a collaboré avec le Gouvernement du Tadjikistan pour acheter des fournitures et du matériel médicaux essentiels en faveur de 10 centres de santé à travers le pays. L'UNOPS a aidé le Ministère de la santé et de la protection sociale à se procurer des équipements de protection individuelle, des appareils respiratoires et de ventilation artificielle et d'autres fournitures nécessaires pour traiter les patients atteints de la COVID-19.

21. Pour soutenir les mesures de lutte contre la COVID-19 au Cameroun, l'UNOPS a acheté du matériel médical pour le compte du Ministère de la santé publique, dont 600 lits d'hôpital et 100 lits d'unité de soins intensifs, à l'aide d'un financement de 1,9 million de dollars de l'Agence française de développement.
22. Dans le cadre d'un vaste projet de lutte contre la COVID-19 ayant mobilisé 29 millions de dollars, l'UNOPS a acheté, grâce à un financement du Gouvernement japonais, du matériel médical et des médicaments pour une valeur de 2,5 millions de dollars afin de soutenir les actions entreprises dans la bande de Gaza et à Jérusalem-Est.

Encadré 2

Soutenir le relèvement à la suite d'une catastrophe naturelle au Zimbabwe

En mars 2019, des vents violents et des pluies torrentielles ont balayé le sud-est de l'Afrique. Détruisant tout sur son passage, le cyclone Idai n'a laissé que des ruines derrière lui. Au Zimbabwe, des crues soudaines et des glissements de terrain ont endommagé ou détruit des infrastructures critiques, notamment des écoles et des hôpitaux, mais également des terres agricoles et des habitations. Le coût des dégâts a dépassé les 600 millions de dollars. Plus de 50 000 foyers ont été détruits, bouleversant directement le quotidien de 270 000 personnes et forçant le déplacement de 60 000 d'entre elles. Le cyclone a également privé des communautés entières d'accès à des services de base.

Le projet de relèvement à la suite du cyclone Idai au Zimbabwe, financé à hauteur de 72 millions de dollars par l'Association internationale de développement de la Banque mondiale, a été lancé afin d'aider les communautés à surmonter les conséquences immédiates du cyclone ainsi qu'à poser les fondations d'un relèvement régional et d'une résilience à long terme. L'UNOPS est responsable de la gestion globale de ce projet ainsi que de ses fonds, en plus de participer à sa mise en œuvre. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'UNOPS, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) unissent leurs forces dans le cadre du projet pour répondre aux besoins existants à court et moyen terme en matière de sécurité alimentaire, de moyens de subsistance, de santé, d'éducation, d'eau et d'assainissement.

En 2020, la Banque mondiale a fourni un financement supplémentaire de 500 000 dollars, tandis que plusieurs organisations participant à la mise en œuvre du projet ont réaffecté une partie de leurs fonds à la lutte contre la pandémie au Zimbabwe. Ces fonds ont notamment servi à former le personnel médical afin d'assurer le dépistage, le traçage et le suivi des cas de COVID-19, à réhabiliter un pavillon d'isolement dans un hôpital local, à fournir des équipements de protection individuelle au personnel sanitaire travaillant en milieu rural ainsi qu'à faciliter l'accès à une eau salubre pour le lavage des mains.

23. Grâce à un financement de 2,5 millions de dollars du Gouvernement norvégien, l'UNOPS a acheté 150 masques de protection respiratoires pour renforcer les

capacités médicales et aider à lutter contre la pandémie en Macédoine du Nord, au Monténégro et en Serbie.

24. L'UNOPS a aidé l'Institut de sécurité sociale du Honduras à se procurer des fournitures chirurgicales pour une valeur de 3,4 millions de dollars afin de soigner les patients atteints de la COVID-19. L'UNOPS a également contribué à l'analyse des besoins prioritaires en matière de fournitures et matériel médicaux.

25. L'UNOPS a aidé le Gouvernement péruvien à acheter 360 appareils respiratoires et de ventilation artificielle pour son programme « EsSalud » afin de renforcer les capacités des unités de soins intensifs qui s'occupent de patients atteints de la COVID-19.

26. Le Centre d'information pour les personnes déplacées en Iraq est un service gratuit d'assistance téléphonique qui fournit des informations vitales aux personnes déplacées dans l'ensemble du pays. Il fait office de service humanitaire centralisé pour les populations touchées, renforce les mécanismes de mise en cause de la responsabilité et facilite une participation directe des personnes touchées à la prise de décisions en matière humanitaire. En 2020, en partenariat avec l'organisation non gouvernementale Ground Truth Solutions, les opérateurs du centre ont réalisé des enquêtes pour recueillir les opinions et les commentaires des communautés sur la pandémie de COVID-19. Les enquêtes d'opinion menées dans les gouvernorats d'Anbar, de Dahuk, d'Erbil, de Ninewa, de Salah al-Din et de Sulaymaniyah ont été utilisées pour faciliter le dialogue avec les organisations qui interviennent en Iraq.

27. Dans le cadre des services partagés qu'il fournit à l'échelle du système des Nations Unies et au nom des gouvernements, l'UNOPS a appuyé l'achat de 102 millions de dollars de biens par l'intermédiaire d'UN Web Buy Plus (contre 82 millions de dollars de biens en 2019).

28. Agissant pour le compte de plusieurs organisations partenaires, l'UNOPS a administré les contrats de 7 498 personnes en 2020. Parmi ces partenaires figuraient le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'UNICEF, l'OMS, l'OIM et l'Institut mondial de la croissance verte.

29. En 2020, l'UNOPS a apporté un appui aux activités de lutte antimines, d'aide humanitaire, de stabilisation, de gestion des explosifs et de renforcement des capacités des acteurs nationaux et des missions des Nations Unies, ainsi qu'aux activités de gestion des armes et des munitions du Service de la lutte antimines de l'ONU et d'autres partenaires dans 19 pays et territoires. Il a également fourni des services de gestion des ressources humaines, des achats et des subventions, des services relatifs à la passation de marchés et des services juridiques et financiers, ainsi qu'un appui technique et opérationnel. Avec un apport d'environ 240 millions de dollars, l'UNOPS a aidé le Service de la lutte antimines, son principal partenaire, à mener à bien un certain nombre d'activités :

a) En République centrafricaine, dans le but de stocker de façon adéquate les armes utilisées par la police et les forces de défense nationales, 23 armureries et kits de stockage temporaire ont été construits ou remis en état. En outre, pour aider les forces de sécurité intérieure et de défense nationale à améliorer la sécurité des communautés, une formation a été dispensée à 52 agents en matière de gestion des armes et des munitions et de neutralisation des explosifs et des munitions ;

b) En Iraq, plus d'un million de mètres carrés de terrain ont été déminés et dépollués en 2020. Les opérations de déminage et de dépollution ont permis de neutraliser 766 engins explosifs, 27 engins explosifs improvisés, 289 engins explosifs

improvisés déclenchés par les victimes, 307 charges principales d'engins explosifs improvisés, 3 ceintures de suicide, 53 composants explosifs et 78 restes explosifs de guerre. Suivant les instructions de l'autorité nationale, la Direction de la lutte antimines, les opérations ont repris le premier juillet, après une brève pause due à la pandémie de COVID-19, et la pleine capacité opérationnelle a été atteinte en octobre ;

c) En Libye, des conseils techniques et une formation à la gestion des armes et des munitions ont été dispensés aux membres de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye. En outre, afin de contribuer au renforcement des capacités nationales, une assistance technique et une formation spécialisée ont été fournies aux autorités libyennes, notamment en matière de gestion physique des stocks d'armes, de lutte contre la prolifération des armes de petit calibre et de leurs munitions, et de mesures visant à limiter l'accès des groupes armés non étatiques aux composants des engins explosifs improvisés ;

d) En Somalie, une formation spécialisée a été dispensée à près de 4 500 soldats de la Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) sur des sujets allant de la sensibilisation à la menace des engins explosifs improvisés à leur recherche et détection. Une formation et un mentorat ont aussi été prodigués aux unités de soutien de l'AMISOM, ce qui a permis d'augmenter la confiance des contingents dans l'utilisation des itinéraires principaux de ravitaillement et, partant, les mouvements de lots sur ces itinéraires entre Mogadiscio et l'ensemble des secteurs militaires ;

e) Au Soudan du Sud, les activités d'enquête et de déminage et dépollution se sont poursuivies en 2020 afin de continuer à faciliter la stabilisation et la reconstruction post-conflit, et une aide humanitaire a été fournie aux populations touchées. Au total, 39 000 m² de terres ont été déminées et dépolluées, ce qui a permis le retour et la réinstallation sûrs et volontaires des personnes se trouvant dans le camp de personnes déplacées de Kurkal, dans l'État d'Unity. Le déminage et la dépollution de routes, de bandes d'atterrissage, de zones de largage de nourriture et d'une aire de poser d'hélicoptère a permis d'assurer la liberté de circulation et la fourniture de l'aide.

B. Compétences techniques spécialisées efficaces

30. L'UNOPS est résolu à aider les populations à atteindre des objectifs individuels, locaux, nationaux et mondiaux grâce à des compétences techniques efficaces qui s'appuient sur les normes et règles internationales. Il met à disposition des compétences spécialisées déclinées selon plusieurs grandes lignes de services et applicables à des situations variées.

31. L'UNOPS suit une démarche d'exécution durable dans le cadre de ses projets en faisant preuve d'une diligence raisonnable et en respectant les principes internationaux relatifs aux droits humains, en mobilisant les populations locales et en privilégiant la protection des groupes les plus vulnérables, en facilitant l'accès à l'alimentation, à l'eau, aux services d'assainissement, à l'énergie, aux soins de santé, à l'éducation, à la justice et aux services de sécurité, et en tenant compte de l'égalité femmes-hommes dans toutes ses activités. En 2020, 62 % des projets d'infrastructure exécutés par l'UNOPS ont contribué à promouvoir l'égalité d'accès à ces infrastructures, 57 % l'égalité d'accès des femmes et 26 % l'égalité d'accès des personnes handicapées.

32. En Argentine, l'UNOPS a fourni un appui au Gouvernement dans le cadre de la lutte qu'il mène contre la COVID-19 en construisant 11 hôpitaux dans quatre

provinces à l'aide de techniques de pointe et en fournissant des appareils respiratoires et de ventilation artificielle, des masques et des trousse de diagnostic.

33. Grâce à un financement de 40 millions de dollars de l'Association internationale de développement de la Banque mondiale, l'UNOPS aide le Gouvernement du Soudan du Sud à mettre en œuvre le projet de filet de sécurité du Soudan du Sud. Le projet permettra de garantir les moyens d'existence de près de 430 000 personnes appartenant à certaines des communautés les plus vulnérables, notamment les personnes handicapées, les personnes âgées et les femmes enceintes ou allaitantes. Face à la pandémie de COVID-19, la première phase du projet est axée sur la réalisation rapide de transferts en espèces à l'intention des personnes vulnérables de Juba.

34. Grâce à un financement de 53 millions d'euros de l'Union européenne, l'UNOPS aide l'Autorité intergouvernementale pour le développement à atténuer les conséquences sanitaires et socioéconomiques de la COVID-19 dans huit pays. Il administre des projets visant à apporter un soutien aux personnes migrantes et réfugiées, aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et aux communautés transfrontalières à Djibouti, en Érythrée, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, en Somalie, au Soudan et au Soudan du Sud. L'UNOPS a reçu un financement de 17 millions d'euros pour acheter des fournitures médicales et contribuer à la construction de centres de quarantaine et d'isolement dans les camps de réfugiés et les centres pour migrants.

35. Dans le cadre du projet de réhabilitation d'urgence des services urbains intégrés au Yémen, l'UNOPS et la Banque mondiale apportent leur soutien au secteur de la santé du pays en fournissant des services intégrés qui sont essentiels pour lutter contre la COVID-19 et d'autres maladies, notamment la livraison de matériel, d'outils, d'infrastructures et de 110 tonnes d'équipements de protection individuelle pour quelque 8 000 travailleuses et travailleurs dans 11 villes du pays.

Encadré 3

Lutte contre la pandémie dans les petits États insulaires en développement du Pacifique

Dans les États insulaires du Pacifique, l'isolement géographique et la fermeture précoce des frontières ont permis de protéger la population dans un premier temps, une protection toutefois fragile. Lorsque la COVID-19 a gagné ces petits pays, il existait un grand risque que le virus se propage rapidement à l'intérieur de leur territoire. Leur emplacement éloigné, des ressources limitées, des coûts de transport élevés ainsi qu'une circulation sporadique de biens n'ont fait qu'augmenter leur vulnérabilité. L'UNOPS met en œuvre diverses initiatives visant à aider les gouvernements d'États insulaires du Pacifique à maîtriser la pandémie de COVID-19 et à répondre aux besoins qui en découlent grâce à une mobilisation rapide.

Financées à hauteur de 33 millions de dollars par la Banque mondiale, ces initiatives comprennent l'achat de fournitures médicales essentielles, d'équipement de protection individuelle et de matériel de laboratoire pour les États fédérés de Micronésie, les Îles Marshall, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Samoa. Aux Palaos, l'UNOPS collabore avec le Fonds de partenariat Inde-Nations Unies pour le développement, administré par le Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, afin d'améliorer les infrastructures de santé. Ce partenariat vise notamment la remise en état de centres de santé

communautaires ainsi que l'achat de purificateurs d'air. Les efforts déployés dans ces pays ne visent pas seulement à répondre aux besoins immédiats en matière de santé. L'amélioration des systèmes de santé de la région va également favoriser un développement durable sur le long terme et contribuer à bâtir un avenir meilleur pour les populations insulaires du Pacifique.

36. Exécuté par l'UNOPS, le programme « EU4Culture » cherche à remédier aux conséquences du tremblement de terre survenu en 2020 en Albanie moyennant la reconstruction et la remise en état du patrimoine culturel du pays. Il vise à contribuer au relèvement socioéconomique de l'Albanie en améliorant son potentiel touristique à l'aide d'un budget de 40 millions d'euros ciblant le développement socioéconomique du pays par divers moyens : la remise en état d'objets culturels, l'octroi de subventions pour mobiliser et soutenir les communautés locales, l'adoption des normes internationales et de l'Union européenne, la fourniture d'une assistance technique aux institutions albanaises, et l'application de l'approche « reconstruire en mieux ».

37. Au Bangladesh, le programme national de résilience, financé par la Suède et le Royaume-Uni et exécuté par le Gouvernement du Bangladesh en partenariat avec le PNUD, ONU-Femmes et l'UNOPS, apporte un soutien stratégique au renforcement des capacités nationales d'adaptation à l'évolution des catastrophes. En 2020, l'UNOPS a mis à disposition du département d'ingénierie des gouvernements locaux ses compétences techniques pour mettre en place conjointement un système de gestion des infrastructures, ce qui a renforcé à la fois les capacités nationales et l'appropriation.

38. Au Sénégal, dans le cadre d'un projet de reconstruction d'urgence et de résilience financé par la Banque mondiale à hauteur de 30 millions de dollars, l'UNOPS met en œuvre le volet de réinstallation des populations déplacées de la Langue de Barbarie, à hauteur de 2,3 millions de dollars, en partenariat avec le Gouvernement. Plus de 400 abris seront construits afin de fournir des logements à plus de 1 400 personnes, en plus de servir d'écoles temporaires et de bureaux. En collaboration avec le Gouvernement du Sénégal, l'UNOPS a élaboré des plans pour reloger de façon permanente les personnes déplacées de la Langue de Barbarie, et les travaux de construction devraient commencer en 2021.

39. Au Darfour oriental (Soudan), le projet de renforcement de la gestion des ressources naturelles visait à améliorer les moyens de subsistance et à réduire la pauvreté au sein de communautés touchées par les conflits. Financé par l'Union européenne, le projet a été mis en œuvre en deux phases en partenariat avec le PNUE, l'organisation internationale de secours et de relèvement ZOA et des partenaires locaux, ainsi qu'avec des membres des communautés participantes, d'institutions coutumières et du Gouvernement. L'UNOPS était l'organisme d'exécution principal du projet, tandis que le PNUE a contribué à la mise en œuvre de politiques visant à orienter l'utilisation des ressources naturelles. ZOA, en collaboration avec des partenaires locaux, a quant à elle assuré le renforcement des capacités locales afin d'améliorer les moyens de subsistance et de favoriser l'utilisation de techniques de gestion durable des ressources naturelles. Le projet a bénéficié à plus de 9 000 ménages dans neuf localités de l'État du Darfour-Oriental et a permis d'introduire une nouvelle législation encadrant la gestion des ressources naturelles.

40. En Jordanie, le programme d'appui à la protection sociale financé par l'Union européenne a été lancé pour appuyer la réforme du secteur des services sociaux et la mise en place d'une société équitable et inclusive grâce à la modernisation du système

de protection sociale. Exécuté par l'UNOPS sous les auspices du Ministère jordanien du développement social, le programme consiste notamment à remettre en état 42 centres de protection sociale afin de les rendre conformes aux normes internationales en matière de droits humains, d'inclusion des personnes handicapées et d'accessibilité. Il contribuera en outre à la mise en place d'un système d'information de gestion de la performance axé sur le suivi et l'évaluation qui vise à améliorer les services de protection sociale destinés aux personnes défavorisées, aux jeunes, aux femmes et aux personnes handicapées, et soutiendra le Ministère dans l'aide qu'il apporte aux personnes placées dans des structures d'accueil pour qu'elles retournent dans leur famille et leur communauté.

Encadré 4

Éclairer le Yémen dans ses moments les plus sombres

En 2020, plus de 20 millions de personnes, soit 80 % de la population, avaient besoin d'aide humanitaire au Yémen. Plus de 3,5 millions de personnes ont été forcées de quitter leur domicile tandis que plus de 19 millions de personnes n'ont pas accès à des services de santé de base. Aujourd'hui, seulement 10 % du pays est connecté au réseau électrique public, la grande majorité de la population n'ayant ainsi aucun accès fiable à l'électricité. Les services publics comme l'alimentation en électricité sont pratiquement paralysés. De longues coupures de courant ont ralenti les efforts de développement, compromettant d'autres services essentiels tels que l'éducation, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, ainsi que les services de santé.

Grâce à un financement de 50 millions de dollars de l'Association internationale de développement de la Banque mondiale, l'UNOPS travaille à rétablir l'alimentation en électricité de 200 000 foyers, 220 établissements de santé et 280 écoles, au bénéfice de 1,3 million de Yéménites. Les deux organisations travaillent avec des partenaires d'exécution locaux pour éclairer les rues et alimenter les écoles, les hôpitaux et les foyers en électricité grâce à des systèmes de production d'énergie solaire hors réseau. En plus de travailler avec trois partenaires d'exécution locaux, l'UNOPS collabore avec les autorités, institutions et communautés locales afin de faciliter l'appropriation locale et de promouvoir la durabilité. Les décisions concernant les priorités du projet et les besoins auxquels il doit le plus urgemment répondre sont prises en collaboration avec les membres des communautés, en particulier les femmes.

Le projet est exécuté en partenariat avec des organismes des Nations Unies dans le cadre d'un important programme de lutte contre la COVID-19 au Yémen. Le volet d'intervention d'urgence a été introduit vers le milieu de l'année 2020 avec pour objectif d'accélérer le rétablissement de l'alimentation en électricité afin d'assurer le maintien de services vitaux.

C. Élargissement de la gamme et de l'impact des ressources

41. L'UNOPS est résolu à aider les pays à élargir la gamme et à améliorer l'impact des ressources disponibles pour le Programme 2030. Conformément aux décisions 2016/12, 2017/16 et 2017/26 du Conseil d'administration, il a continué à développer

son initiative d'investissement à impact social et à étudier des possibilités de partenariat collaboratif visant à mobiliser de nouvelles sources de capitaux, notamment en matière de construction de logements sociaux, d'énergie renouvelable et d'eau et d'assainissement. En 2020, l'UNOPS a aidé plusieurs gouvernements à réaliser des gains d'efficacité grâce auxquels ils ont pu accroître l'impact des moyens qu'ils consacrent à la passation des marchés publics, et il s'est investi dans des partenariats collaboratifs au service de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, ainsi que dans des partenariats public-privé.

42. La mise en place de procédures de passation de marchés publics permettant de réaliser des économies, même modestes, peut faciliter considérablement la réalisation des objectifs de développement durable. Il est possible de faire des économies en utilisant plus rationnellement les ressources allouées à la réalisation des objectifs de développement. Les fonds non décaissés de budgets précédents pourront être mis à la disposition des autorités nationales pour qu'elles les réaffectent en fonction des besoins qu'elles auront définis.

43. En 2020, le Secrétaire général de l'ONU a nommé l'ancien Directeur exécutif adjoint de l'UNOPS Sous-Secrétaire général et Directeur général de l'Initiative d'investissement à impact pour des infrastructures durables (S3I). Basée à Helsinki, l'initiative, dans le cadre de laquelle l'UNOPS agit en tant que développeur de projet en appliquant rigoureusement la politique de diligence voulue sur le plan social et en veillant à ce que les projets puissent bénéficier d'investissements, s'est imposée comme un modèle pour orienter les investissements du secteur privé vers la satisfaction des besoins nationaux essentiels en matière de logements abordables et d'énergie renouvelable. Le Gouvernement finlandais et la ville d'Helsinki apportent leur soutien au bureau de l'initiative.

44. En 2020, l'Initiative S3I s'est engagée à construire plus de 250 000 logements durables et abordables au Ghana et dans l'État d'Ekiti, au Nigéria, en collaboration avec les gouvernements des pays bénéficiaires. Les logements seront construits à l'aide des compétences et du matériel locaux, et équipés de technologie verte, ce qui permettra d'offrir des milliers de possibilités d'emploi aux populations locales et contribuera au développement économique des régions concernées. L'UNOPS s'est engagé dans le cadre de l'initiative à contribuer à la construction de plus de 1,3 million de logements au Ghana, en Guinée, en Inde, au Kenya, au Nigéria, au Pakistan et dans les Caraïbes au cours de la prochaine décennie.

45. Un deuxième domaine d'intervention de l'Initiative S3I concerne les activités qui rassemblent des spécialistes des domaines de l'innovation, de l'entrepreneuriat, du développement de logiciels et de la programmation informatique afin d'apporter les idées et les solutions créatives nécessaires pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. L'objectif est de mettre en place un réseau progressiste de plateformes de partage de connaissances en tissant de nouveaux partenariats et en établissant des centres internationaux d'innovation, au bénéfice des pays et des personnes démunies. Antigua-et-Barbuda, le Japon et la Suède disposent actuellement de tels centres, et de nombreux autres font l'objet de négociations avancées. En 2020, l'UNOPS a signé un accord de collaboration avec l'entreprise Sony Corporation pour promouvoir l'innovation et la technologie à l'appui des objectifs de développement durable, en se concentrant sur les start-up et les entreprises de technologies.

46. Formé en 2020, le Partenariat pour la transition énergétique de l'Asie du Sud-Est aide les pays de la région à passer de combustibles fossiles à des sources d'énergies renouvelables, afin de réaliser les ambitions de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. L'UNOPS, qui agit en tant que gestionnaire de fonds et fournit un soutien au secrétariat du partenariat, fournira un appui à la gestion

financière des projets d'assistance technique s'articulant autour des programmes en cours dans la région. Les membres du partenariat incluent Bloomberg Philanthropies, la Children's Investment Fund Foundation, Environnement et Changement climatique Canada, l'Agence française de développement, le Ministère allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire, la High Tide Foundation, ainsi que le Ministère britannique des entreprises, de l'énergie et de la stratégie industrielle.

47. Dans le cadre d'un partenariat public-privé avec la Stanbic Bank Ghana, l'UNOPS a effectué l'achat de divers articles qui seront offerts aux autorités sanitaires ghanéennes, notamment plus de 8 600 kits de dépistage de la COVID-19 et plus de 8 500 kits d'extraction de l'ARN, afin de contribuer à renforcer la capacité du pays en matière de dépistage précoce et de traitement de la maladie.

Encadré 5

Améliorer l'achat de médicaments au Mexique

Le Mexique, qui compte plus de 120 millions d'habitants, fait face à des difficultés persistantes dans la prestation des services publics de santé. Les prix élevés et les pénuries régulières de médicaments affligent le système de santé publique du pays, qui est l'un des plus importants au monde. Ces difficultés, notamment dues à la corruption présumée ainsi qu'à un manque de concurrence dans la distribution des médicaments et à une réglementation insuffisante en la matière, ont exacerbé les inégalités en matière de soins de santé.

Pour aider à optimiser l'efficacité, la transparence et l'efficience des achats publics de médicaments au Mexique, l'UNOPS s'est associé au Gouvernement dans le cadre d'un accord historique de 6 milliards de dollars pour l'achat de médicaments et de fournitures médicales. Le projet contribuera à fournir une couverture médicale à quelque 65 millions de personnes dépourvues de sécurité sociale par l'intermédiaire des achats réalisés pour le compte des institutions sanitaires de 26 États fédéraux du Mexique.

Signé à un moment critique, alors que le pays était aux prises avec la COVID-19, l'accord quadriennal soutiendra les priorités de développement national en garantissant à la majorité de la population l'accès aux soins de santé d'ici 2024. La première série de fournitures médicales et de médicaments a été achetée fin 2020.

48. L'UNOPS et le Consortium de recherche sur la transition des infrastructures de l'Université d'Oxford, en partenariat avec le Gouvernement de Sainte-Lucie, ont produit un rapport fondé sur des données probantes afin d'anticiper les besoins futurs de l'île. Le rapport évalue les risques sociaux, économiques et environnementaux que posent les changements climatiques dans 24 secteurs afin d'aider le Gouvernement à établir ses priorités concernant les mesures d'adaptation et à prendre des décisions éclairées en matière d'infrastructures pour assurer un développement durable et résilient à long terme. Il fournit des recommandations en vue de répondre à ces besoins tout en alignant les priorités nationales de développement sur les engagements internationaux en la matière, notamment l'Accord de Paris sur les changements climatiques et les objectifs de développement durable.

49. Du fait de leur taille réduite, de leur isolement géographique et de leur vulnérabilité face aux menaces pesant sur l'environnement, les petits États insulaires

en développement sont confrontés à des défis sans pareil en matière de développement et d'environnement. En 2020, l'UNOPS a publié un rapport qui souligne les défis et les possibilités entourant la fourniture des services d'infrastructure essentiels dans ces États. S'appuyant sur des études de cas pertinentes et sur des données probantes, le rapport souligne différentes manières pour ces pays de tirer parti de leurs ressources uniques afin de surmonter leurs vulnérabilités, de favoriser leur développement et de récolter des bénéfices à long terme grâce aux investissements dans les infrastructures.

50. En 2020, le Département des affaires économiques et sociales et le Fonds d'équipement des Nations Unies ont lancé, avec le soutien de l'UNOPS, une publication intitulée « Managing Infrastructure Assets for Sustainable Development ». Élaborée pendant la crise de la COVID-19, cette publication offre des connaissances pratiques aux personnes cherchant à ouvrir la voie à un développement plus équitable, inclusif et durable grâce à une meilleure gestion des infrastructures.

51. En 2020, l'UNOPS a publié un rapport intitulé « Favoriser l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes grâce aux infrastructures », qui examine les nombreux obstacles auxquels les femmes et les filles sont confrontées lorsqu'elles essaient d'accéder à des possibilités économiques ou à des services de base tels que l'éducation et les soins de santé. La crise actuelle de la COVID-19 a démontré que les femmes et les filles sont particulièrement exposées aux conséquences économiques, sociales et sanitaires des pandémies. Des infrastructures de mauvaise qualité peuvent aggraver les conséquences des crises en limitant l'accès à des services essentiels tels que l'approvisionnement en eau potable, les soins de santé, l'assainissement et les technologies de communication numérique. Concevoir des infrastructures inclusives qui répondent aux divers besoins de la société permet de lutter contre les inégalités entre les genres et de renforcer l'autonomisation des femmes, contribuant ainsi à accélérer la mobilité socioéconomique des femmes, des filles et d'autres groupes vulnérables ou défavorisés.

52. Toujours en 2020, l'UNOPS a publié un rapport sur le rôle des infrastructures dans la consolidation de la paix. Fruit d'un travail de recherche approfondi, le rapport souligne que lorsqu'ils s'inscrivent dans le cadre de réformes à grande échelle, les investissements dans les infrastructures peuvent soutenir la paix et la résilience à long terme en facilitant l'accès à des services de base, en plus d'avoir le potentiel d'entraîner des changements structurels qui réduisent les risques de violence et favorisent le développement durable. À l'inverse, les infrastructures peuvent également saper les efforts de consolidation de la paix si les services sont insuffisants ou si les infrastructures sont incapables de protéger les communautés. Compte tenu de la longue durée de vie des infrastructures, les investissements qui ne prennent pas en compte les interactions complexes entre les infrastructures et la fragilité risquent de contribuer à faire perdurer l'instabilité. À cet égard, la résolution 1325 du Conseil de sécurité reconnaît le rôle important que les femmes jouent dans la prévention et le règlement des conflits, rôle dont elles ne pourront s'acquitter que si elles participent sur un pied d'égalité aux décisions prises concernant les infrastructures et aux efforts de consolidation de la paix.

V. Résultats de gestion

A. Projets exécutés et partenariats

53. En 2020, l'UNOPS a exécuté des projets pour une valeur de plus de 2,2 milliards de dollars, soit presque la même valeur qu'en 2019 (2,3 milliards de dollars), ce qui tient principalement à la forte demande de services émanant des pays.

54. L'appui direct fourni aux gouvernements, qui est passé de 943 millions de dollars en 2019 à 757 millions de dollars en 2020, a constitué la principale prestation de l'UNOPS. Du point de vue du volume, le principal partenaire de l'UNOPS en 2020 parmi les gouvernements hôtes a été l'Argentine, suivie par le Guatemala, le Pérou, le Honduras et le Myanmar. La part de l'appui direct fourni aux gouvernements hôtes a diminué en 2020 pour représenter 20 % du volume total des prestations, tandis que la part des activités menées à l'aide de contribution de gouvernements donateurs est restée au même niveau, à 14 %. Le premier pays donateur du point de vue de la contribution directe aux projets de l'UNOPS a été les États-Unis, suivis par le Royaume-Uni, le Japon, la Norvège et le Canada.

55. En 2020, 25 % des projets exécutés par l'UNOPS l'ont été pour le compte d'entités des Nations Unies, une part relativement stable par rapport aux 26 % de 2019. Ce pourcentage correspond à un volume de prestations d'environ 567 millions de dollars, contre 592 millions en 2019. Le principal partenaire de l'UNOPS dans le système des Nations Unies est encore une fois resté le Secrétariat, notamment le Département des opérations de paix. Les projets exécutés pour le compte du HCR ont augmenté pour la huitième année consécutive, tandis que d'autres partenariats solides ont été formés avec l'OMS et le PNUE.

56. L'UNOPS s'est associé à des institutions financières internationales, dont la Banque africaine de développement et la Banque islamique de développement, pour exécuter des projets d'une valeur totale de près de 269 millions de dollars. Son principal partenaire parmi ces institutions a été la Banque mondiale, avec un volume total de 228 millions de dollars en 2020, en augmentation par rapport aux 157 millions de dollars de l'année précédente.

57. Le montant des projets exécutés pour le compte de l'Union européenne a pratiquement doublé par rapport à 2019, passant de 68 millions de dollars à 133 millions de dollars, parmi lesquels un grand nombre concernaient des achats liés à la COVID-19, surtout pour l'Europe de l'Est.

58. L'UNOPS a maintenu des partenariats solides à l'appui de fonds verticaux, en particulier avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, qui a bénéficié de projets d'une valeur de 168 millions de dollars en 2020, contre 144 millions de dollars en 2019, et rempli les fonctions d'agent local du Fonds mondial dans 13 pays.

59. L'UNOPS a appuyé la gestion de plusieurs programmes financés par des donateurs multiples, dont les plus importants en volume se trouvent au Myanmar (Fonds d'affectation spéciale pour les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, et Fonds pour l'accès à la santé) ou opèrent à l'échelle mondiale (Fonds d'affectation spéciale destiné au Cadre intégré renforcé).

60. En 2020, le principal pays bénéficiaire des prestations de l'UNOPS a été le Myanmar, suivi de l'Argentine, du Yémen, de la Somalie et de l'État de Palestine. En 2019, il s'agissait du Myanmar, suivi du Pérou, de l'État de Palestine, du Guatemala et du Yémen.

61. Les nouveaux accords entre l'UNOPS et ses partenaires ont représenté plus de 10 milliards de dollars, contre 2 milliards de dollars l'année précédente, une augmentation notable qui tient principalement à l'exécution d'un grand projet d'appui aux achats de produits pharmaceutiques au Mexique.

62. En 2020, la Directrice exécutive a continué à présider le Comité de haut niveau des Nations unies sur la gestion, au sein duquel elle a aidé à orienter les mesures visant à gagner en efficacité et à simplifier les pratiques administratives, à titre de contribution au programme global de réforme.

63. En 2020, l'UNOPS s'est associé à *The Economist* pour publier un travail de recherche intitulé « L'avenir des dépenses publiques – Le rôle déterminant des achats dans la réalisation des Objectifs de développement durable ». La publication explore le potentiel lié à l'adoption de pratiques, en matière de dépenses publiques, plus économes en ressources et plus efficaces, permettant de répondre aux sérieuses difficultés rencontrées par les pays dans la réalisation des objectifs de développement durable, et explique la façon dont les marchés publics peuvent contribuer à la réalisation durable des objectifs sur les plans social, environnemental et économique. Une publication connexe a par la suite examiné les conséquences de la crise de la COVID-19 et l'importance de dépenses publiques efficaces et viables dans le cadre de la lutte, du relèvement et de la reconstruction menés par les pays.

B. Excellence des processus

64. À l'issue d'une vaste opération de collecte de données sur les aspects de la durabilité qui le concernent, l'UNOPS a établi son cinquième rapport sur la durabilité en suivant les normes de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance. Il y a affiné un certain nombre d'indicateurs servant à évaluer ses méthodes de mise en œuvre durable des projets et rendu compte de ses activités dans le monde.

65. En 2020, l'UNOPS a introduit des exigences en matière de rapports et d'enquêtes au titre de l'initiative en faveur de la santé et de la sécurité « Objectif zéro », qui vise à éliminer les incidents, les blessures et les maladies professionnelles. Il a mis en place des activités en vue d'améliorer la sensibilisation, ainsi qu'un rapport mensuel obligatoire sur les incidents et les incidents évités de justesse, et une formation virtuelle pour l'ensemble du personnel. Plus de 5 000 inspections des lieux de travail ont été conduites en 2020.

66. En janvier 2020, l'UNOPS a établi un cadre d'achats responsables selon lequel tous les processus d'achats formels et certains processus informels doivent obligatoirement tenir compte des questions de durabilité. Ce cadre aide les partenaires de l'UNOPS à retirer les avantages de la durabilité tout en atténuant les risques sociaux, environnementaux et économiques qui peuvent survenir le long de la chaîne d'approvisionnement. Depuis que le cadre est en place, 86 % des appels d'offres concernés au niveau mondial se sont fait en accord avec celui-ci, et 42 %, 35 % et 66 % ont tenu compte de questions environnementales, sociales et économiques, respectivement, tandis que 28 % ont tenu compte des questions de genre.

67. L'Organisation internationale de normalisation (ISO) a évalué l'UNOPS et maintenu son certificat de conformité à la norme ISO 9001 (gestion de la qualité).

68. Le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales, composé de 19 pays donateurs, a évalué l'UNOPS pour la première fois en 2020. L'examen mené par le Réseau évalue la gestion des aspects stratégiques, opérationnels, relationnels et d'efficacité liés à la performance de l'UNOPS en tant qu'institution. Les résultats de l'évaluation devraient être publiés à la mi-2021.

69. L'UNOPS a mis au point un système de gestion sociale et environnementale conforme à la norme ISO 14001, qui garantit la prise en considération des questions sociales et environnementales dans ses projets et activités, ce qui permet à l'UNOPS de se conformer aux dispositions du document [CEB/2013/HLCM/5](#) sur l'élaboration et la mise en place de systèmes de gestion écologiquement viables dans toutes les entités du système des Nations Unies.

70. L'UNOPS a élaboré un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail, conforme à la norme ISO 45001, qui vise à prévenir les blessures et les maladies professionnelles dans toutes les activités de l'UNOPS. Ce système permet à l'UNOPS

de se conformer aux dispositions du document [CEB/2015/HLCM/7/Rev.2](#) sur l'adoption de systèmes de sécurité et de santé au travail dans toutes les entités du système des Nations Unies, ainsi qu'à celles de la circulaire du Secrétaire général intitulée « Mise en place d'un système de gestion de la sécurité et de la santé au travail » ([ST/SGB/2018/5](#)).

71. En 2020, dans le cadre de l'initiative de l'UNOPS visant à perfectionner les pratiques de gestion des connaissances et à faciliter l'amélioration de la gouvernance et de la gestion des risques, le progiciel de gestion intégrée « oneUNOPS Projects » a fait l'objet de nouvelles améliorations, notamment une mise à niveau du système d'assurance de la qualité trimestriel fondé sur des données, qui donne une vue d'ensemble des résultats, des rapports, des montants des dépenses prévues, des risques et des problèmes liés aux projets, et permet ainsi aux équipes et aux comités de projet de mieux mesurer les progrès.

72. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'intégration des questions de genre de l'UNOPS, l'examen obligatoire de la prise en considération des questions de genre de chaque activité a été effectué en 2020 à partir d'une méthode d'analyse améliorée pour contrôler les plans d'intégration des questions de genre.

73. L'UNOPS a introduit un nouveau système de gestion de la trésorerie en 2020 afin de rationaliser les processus manuels et d'accroître l'efficacité moyennant l'automatisation et la centralisation des paiements à partir du centre de services partagés de l'UNOPS à Bangkok, ce qui lui permettra de gérer les risques et d'améliorer la planification financière des projets tout en réduisant les risques d'erreur et de fraude. Au moment de la rédaction du présent rapport, 80 % des paiements de l'UNOPS s'effectuaient dans le cadre du système

74. En 2020, le conseil des clients nouvellement créé a organisé un forum pour donner la possibilité aux partenaires de fournir des retours d'information sur le plan opérationnel afin d'orienter et d'informer les améliorations futures de la prestation de services de l'UNOPS et de la satisfaction des clients.

75. En ce qui concerne l'examen à mi-parcours du plan stratégique de l'UNOPS pour la période 2018-2021 ([DP/OPS/2020/5](#)), la décision 2020/20 du Conseil d'administration a confirmé que le cadre stratégique de l'UNOPS restait adapté à la réalisation de son ambition de devenir une ressource mieux connue et reconnue par l'ONU et les États Membres. La décision a en outre reconnu que les résultats obtenus en termes de gestion confirmaient à nouveau la pertinence de la proposition de valeur d'entreprise à entreprise et non programmatique présentée dans les objectifs de contribution de l'UNOPS, et sa capacité à préserver à moyen et à long terme la viabilité de son modèle de fonctionnement spécifique, dicté par la demande et autofinancé.

76. À la fin de l'année 2020, le taux d'application des recommandations des auditeurs s'élevait à 96 %, comme en 2019, ce qui témoigne de la forte réactivité de l'administration. Douze recommandations restaient en attente d'exécution depuis plus de 18 mois à la fin de 2020 (dont cinq avaient été mises en application au moment de la rédaction du présent rapport), contre une seule recommandation en attente pendant 18 mois à la fin de 2019 (qui a depuis lors été appliquée). Les conclusions des audits et investigations menés par l'UNOPS en 2020 sont présentées de manière détaillée dans le rapport [DP/OPS/2021/2](#).

77. L'UNOPS a recensé 31 cas de fraude et d'irrégularités financières. Trente-deux membres du personnel ont été sanctionnés pour ces faits. Vingt-huit prestataires et 35 particuliers qui possédaient ou géraient les entreprises prestataires ont été sanctionnés.

78. Le Corps commun d'inspection a salué les progrès accomplis par l'UNOPS dans la gestion et l'application de ses recommandations (JIU/REP/2017/5). Des informations plus détaillées sont fournies à l'annexe 4.

79. En sa qualité de source interne de conseils impartiaux au service du personnel de l'UNOPS, le Bureau de la déontologie et de la conformité de l'UNOPS a traité 970 dossiers entre le premier janvier et le 31 décembre 2020. Ses activités font l'objet d'un rapport distinct publié sous la cote DP/OPS/2021/3.

C. Excellence des ressources humaines

80. Fin 2020, les membres du personnel de l'UNOPS étaient au nombre de 5 038 au total, contre 4 765 en 2019. Aux membres du personnel de l'UNOPS venaient s'ajouter des personnes dont les contrats étaient administrés par l'UNOPS pour le compte de divers partenaires. Fin 2020, le nombre total de personnes sous contrat avec l'UNOPS était de 12 536, soit une légère augmentation par rapport à 2019, année durant laquelle 12 528 personnes se trouvaient sous contrat avec l'UNOPS. Le tableau 2 ci-après montre la répartition du personnel par catégorie contractuelle.

Tableau 2
Effectif par type de contrat au 31 décembre 2020

Type de contrat	Fonctionnaires	Vacataires	Total
Personnel de l'UNOPS	823*	4 215	5 038
Personnel des partenaires		7 498	7 498
Effectif total	823	11 713	12 536

* Comprend le personnel des partenaires et le personnel des organisations auxquelles l'UNOPS fournit des services de secrétariat, qui sont assujettis aux mêmes politiques et procédures que les fonctionnaires du Bureau.

81. À la fin de l'année 2020, les femmes représentaient 46 % du personnel de l'UNOPS, ce qui représente une augmentation par rapport aux 37 % constatés au début de la mise en œuvre du plan stratégique. Au moment de la rédaction du présent rapport, l'UNOPS avait atteint le seuil des 47 % (et, partant, sa fourchette cible concernant la parité femmes-hommes). Quarante-deux pour cent des postes de direction (CFPI-11 et plus) étaient occupés par des femmes à la fin de 2020, soit une augmentation de 12 % au cours de la même période. Le tableau 3 ci-après montre la répartition du personnel par sexe.

82. En 2020, l'UNOPS a recruté 1 070 personnes (636 femmes et 434 hommes) : 59 % des nouvelles recrues étaient donc des femmes, contre 57 % en 2019. Au 31 décembre 2020, le principal organe de gestion interne de l'UNOPS comptait six membres : deux femmes et quatre hommes. Cinq de ces membres avaient plus de 50 ans et un membre avait entre 30 et 50 ans.

Tableau 3
Répartition du personnel de l'UNOPS par sexe au 31 décembre 2020

Genre	Fonctionnaires	Vacataires		Total
		recrutés sur le plan local	recrutés sur le plan international	
Femmes	329	1 460	535	2 324

Genre	Fonctionnaires	Vacataires recrutés sur le plan local	Vacataires recrutés sur le plan international	Total
Hommes	494	1 681	539	2 714
Effectif total de l'UNOPS	823	3 141	1 074	5 038

Tableau 4

Objectif n° 1 de la stratégie de parité des sexes
Atteindre les cibles de parité des sexes fixées par la stratégie applicable à l'ensemble du système des Nations Unies

Classe	Pourcentage de femmes (au 31 décembre 2020)	Nombre total de femmes parmi les fonctionnaires recrutés sur le plan international	Nombre total de fonctionnaires recrutés sur le plan international	Objectif	Échéance
P-1	83 %	5	6	47 %-53 %	Fin 2021
P-2	45 %	28	62	47 %-53 %	Fin 2021
P-3	37 %	69	188	47 %-53 %	Fin 2021
P-4	41 %	56	135	47 %-53 %	Fin 2026
P-5	34 %	28	82	47 %-53 %	Fin 2026
P-6, D-1	44 %	12	27	47 %-53 %	Fin 2026
D-2	38 %	6	16	47 %-53 %	Fin 2026

Tableau 5

Objectif n° 2 de la stratégie de parité des sexes, au 31 décembre 2020
Cibles pour une égale représentation des sexes dans le personnel de l'UNOPS, toutes classes confondues

Pourcentage actuel de femmes dans l'effectif total	Nombre actuel de femmes dans l'effectif total	Effectif total de l'UNOPS	Pourcentage cible de femmes dans l'effectif total	Échéance
46 %	2 324	5 038	47 %-53 %	Fin 2020

Tableau 6

Objectif n° 3 de la stratégie de parité des sexes
Cibles pour une meilleure représentation des femmes aux échelons supérieurs parmi les fonctionnaires recrutés sur le plan international

Personnel de l'UNOPS par classe de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) ou contrats de vacataire international (IICA)	Pourcentage de femmes par classe au 31 décembre 2020	Nombre total de femmes parmi les fonctionnaires recrutés sur le plan international	Nombre total de fonctionnaires recrutés sur le plan international	Objectif	Échéance
CFPI 8 (P-1 + IICA-1)	61 %	105	172	47 %-53 %	Fin 2021
CFPI 9 (P-2 + IICA-1)	53 %	132	251	47 %-53 %	Fin 2021
CFPI 10 (P-3 + IICA-2)	45 %	289	636	47 %-53 %	Fin 2021
CFPI 11 (P-4 + IICA-3)	40 %	144	359	47 %-53 %	Fin 2026

<i>Personnel de l'UNOPS par classe de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) ou contrats de vacataire international (IICA)</i>	<i>Pourcentage de femmes par classe au 31 décembre 2020</i>	<i>Nombre total de femmes parmi les fonctionnaires recrutés sur le plan international</i>	<i>Nombre total de fonctionnaires recrutés sur le plan international</i>	<i>Objectif</i>	<i>Échéance</i>
CFPI 12 (P-5 + IICA-3/IICA-4)	40 %	50	126	47 %-53 %	Fin 2026
CFPI 13 (P-6 + D-1 + IICA-4)	45 %	13	29	47 %-53 %	Fin 2026
CFPI 14 (D-2 + IICA-4/IICA-5)	35 %	6	17	47 %-53 %	Fin 2026

83. Tout le personnel de l'UNOPS à temps plein a droit à un congé parental. Au cours de l'année 2020, 123 femmes et 196 hommes ont exercé leur droit à un tel congé. Quatre-vingt-dix-huit pour cent des femmes et 99 % des hommes ayant terminé leur congé en 2020 ont repris leur travail.

84. En 2020, afin de donner la priorité au bien-être du personnel, l'UNOPS a lancé des initiatives pour soutenir les effectifs face à la pandémie de COVID-19. Un système de gestion du stress ainsi que des conseils collectifs et individuels en la matière ont été mis à la disposition de l'ensemble du personnel de l'UNOPS, de même que des modules d'apprentissage en ligne traitant de sujets tels que le maintien de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et le maintien en bonne santé dans un contexte professionnel changeant et difficile.

85. Le taux de rotation du personnel de l'UNOPS a été de 16 % en 2020, en baisse par rapport aux 17 % de 2019 et aux 21 % de 2018. Le tableau 7 ci-dessous présente les données sur le taux de rotation ventilées par tranche d'âge et par sexe.

Tableau 7

Taux de rotation du personnel de l'UNOPS, par tranche d'âge et par sexe, en 2020

<i>Tranche d'âge</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>
30 ans et moins	18 %	15 %	17 %
Entre 30 et 50 ans	16 %	15 %	15 %
50 ans et plus	14 %	23 %	20 %
Effectif total de l'UNOPS	16 %	16 %	16 %

86. En 2020, près de 5 200 membres du personnel (contre 5 000 l'année précédente) ont bénéficié de possibilités d'apprentissage. Quatre-vingt-neuf pour cent des participants aux programmes d'apprentissage ont jugé que les programmes offerts étaient « très pertinents » ou « pertinents ». Environ 91 % des participants venaient de bureaux extérieurs et 9 % du siège ; 46 % étaient des femmes et 54 % des hommes.

87. La formation obligatoire dispensée à l'appui de la campagne en faveur de la santé et de la sécurité « Objectif zéro » de 2020 a été suivie par environ 90 % du personnel de l'UNOPS. Des cours de formation technique spécialisés ont été élaborés à l'intention des superviseurs et gestionnaires d'infrastructures sous forme de cours d'apprentissage en ligne. Les membres du personnel travaillant sur des sites de projet ont été régulièrement sensibilisés aux risques liés à leur travail et ont reçu une formation initiale en matière de santé et de sécurité.

D. Gestion financière

88. En 2020, l'UNOPS a fourni des services d'appui aux projets pour une valeur de plus de 2,2 milliards de dollars, contre 2,3 milliards en 2019. Le montant net des produits provenant de l'exécution de projets s'est élevé à 109 millions de dollars, contre 99,2 millions de dollars en 2019. Le ratio du montant net des produits découlant des activités de projet par rapport à l'exécution était de 4,9 %, contre 4,4 % en 2019. Les dépenses de gestion se sont élevées à 83 millions de dollars, contre 71,1 millions l'année précédente.

89. Le montant des recettes accessoires s'est établi à 3,1 millions de dollars (contre 4,5 millions de dollars en 2019). Celui des intérêts créditeurs a atteint 24,5 millions de dollars, contre 24,3 millions de dollars l'année précédente. Il a résulté de tout cela un excédent net des revenus par rapport aux dépenses, après provisions, d'un montant de 34,5 millions de dollars (par rapport à 47,1 millions de dollars en 2019). À la fin de l'année 2020, la réserve opérationnelle de l'UNOPS restait supérieure au minimum établi par le Conseil d'administration. L'UNOPS mène actuellement une étude détaillée de sa réserve opérationnelle minimale, y compris concernant la formule de calcul de la réserve. Les résultats de l'étude seront soumis à l'examen du Conseil d'administration lors de sa deuxième session ordinaire de 2021.

90. Une réévaluation actuarielle des prestations de cessation de service devant être versées par l'UNOPS indique qu'à la fin 2020, ces prestations étaient supérieures d'environ 14,5 millions de dollars à leur niveau de la fin de l'année 2019. Ce montant s'explique par une perte actuarielle de 7,2 millions de dollars et par le fait que des fonds supplémentaires ont été versés par l'UNOPS au cours de l'année.

91. En 2019, une réserve pour la croissance et l'innovation a été créée. Elle offre un financement de démarrage pour les activités de l'Initiative S3I qui contribuent à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable par des projets pouvant avoir un impact social et environnemental, ainsi qu'un rendement financier. La valeur de cette réserve a été fixée à 50 % des réserves opérationnelles excédentaires. Fin 2020, elle s'élevait à 121,8 millions de dollars, dont 58,8 millions ont été investis par l'UNOPS dans des projets S3I.

92. Les dépenses, les recettes et le solde de la réserve pour 2020 sont calculés à titre préliminaire par l'UNOPS et peuvent être sujets à modification. Ils doivent encore être vérifiés par le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU.